



**TARIFS ANNUELS
LYCEE PROFESSIONNEL
Année scolaire 2020-2021**

TARIFICATION DE BASE POUR TOUS LES ELEVES

Participation des familles : 300 euros

Dans une même fratrie :

25 % de réduction pour le deuxième enfant, gratuit pour les suivants

Cotisations, propres à l'enseignement privé : 78 euros

Collectées par l'établissement et reversées aux différents organismes (ApeI, Ugsel, Synadic, Udogec, Aces, Snceel...). Ces cotisations comprennent également une assurance individuelle accidents pour tous nos élèves.

Des frais divers : 71 euros

Photocopies, frais d'envoi, accès aux installations sportives et carnet de correspondance etc...

Soit une facture annuelle totale de 449 euros pour l'aîné d'une fratrie

Frais facultatifs suivant les choix, les classes ou les options :

- Pour les élèves qui le souhaitent, location d'un casier : 5 euros
- pour le déjeuner, différentes formules de restauration rapides sont proposées au choix des élèves (entre 3.90 et 5.30 euros). Un plat chaud est proposé chaque jour (viande et légumes au prix de 3.90 euros). Nos locaux sont mis à disposition de la société de restauration Elior, prestataire qui gère ce service.